LE BUREAU

Présidente
Pr Sylvie DELANIAN

Vice-Président
Dr Pierre-François PRADAT

Secrétaire général
Jean-Bernard FROIDURE

Trésorière
Régine KUBIAK

Relations extérieures
Jean-Pierre BRIOT

Relations extérieures
Roselyne NICOLAS

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Dr Pierre-François PRADAT
Pdt - Neurologie

Pr Sylvie DELANIAN
V-Pdte - Oncologie-Radiothérapie

Dr Cécile CHÂTEL
Ondotologie

Dr Alexandra FOURCADE
Praticien Ministère de la Santé

Jean-Louis LEFAIX
Docteur ès sciences, ex-Chercheur

Dr Gwendoline SEBILLE
Dermatologie

Dr Stéphane VIGNES
Lymphologie

Marie-Catherine VOZENIN
Docteur ès sciences, Radio-Oncologie

LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES

Auvergne - Rhône Alpes
Hugues LELOUP

Bretagne
Jean VALLÉE

Centre - Val de Loire
Carole NAVICET

Grand Est
Isabel KELLER

Hauts de France
Michel ETASSE

Ile de France
Jean-Pierre BRIOT

Normandie
Anne LE TRIVIDIC

Nouvelle Aquitaine
Robert PALLUAULT

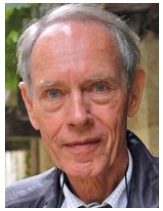
Occitanie
Hans CARL

Pays de la Loire
Martine BAZIN

PACA et Corse
Chantal GONZALEZ

Suisse
Jean-Marie CARIAGE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Pr Sylvie DELANIAN, Vice-Président : Dr Pierre-François PRADAT, Secrétaire général : Jean-Bernard FROIDURE, Trésorière : Régine KUBIAK, Responsables Relations extérieures : Jean-Pierre BRIOT et Roselyne NICOLAS, Délégations : Bretagne : Jean VALLEE, Occitanie : Hans CARL.

ARSeR
association pour la recherche sur les séquelles de la radiothérapie

www.arser.org
ecrire@arser.asso.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Siret 532 336 724 00010 - Imprimé par nos soins

ARSeR
association pour la recherche sur les séquelles de la radiothérapie

Pour une prise en compte des séquelles de la radiothérapie

Contribuer à la recherche
Sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics
Favoriser les échanges avec d'autres associations
Apporter un soutien aux patients et à leurs familles

www.arser.org

ARSER 31 bis av. de Paris 92320 CHATILLON
ecrire@arser.asso.fr

POURQUOI L'ARSER ?

L'ARSER a pour principal objectif de développer la recherche sur les séquelles de la radiothérapie et, pour y parvenir, de collecter des fonds.

Son but n'est pas revendicatif : l'ARSER n'est pas destinée à regrouper des patients considérant qu'ils sont des «victimes» de la radiothérapie. L'ARSER veut informer patients et médecins des progrès de la recherche sur les séquelles de la radiothérapie et la financer.

Le Docteur Sylvie Delanian est parmi les tout premiers médecins au monde à s'être soucié, en tant que radiothérapeute, des séquelles de la radiothérapie et d'y avoir apporté des réponses en particulier des traitements déjà en application depuis plus de 15 ans.

Elle a mené avec **Jean-Louis Lefaix**, ex-chercheur au CEA, puis avec le **Docteur Pierre-François Pradat**, neurologue, des recherches pour mieux comprendre les mécanismes et **développer de nouveaux traitements susceptibles de réduire ces séquelles**.

De nombreux patients, guéris de longue date de leur cancer, dits «longs survivants» et hors circuit médical, ignorent souvent que les symptômes mal systématisés dont ils souffrent sont des séquelles de la radiothérapie.

QU'EST-CE QUE LA RADIOTHÉRAPIE ?

La radiothérapie est un outil (local, comme la chirurgie), indispensable pour traiter le cancer. Elle est réalisée avec des rayonnements ionisants et délivre une énergie donnée à un tissu donné, afin de tuer les cellules tumorales.

www.arser.org – ecrire@arser.asso.fr

QUELLES SONT LES COMPLICATIONS LIÉES À LA RADIOTHÉRAPIE ?

Généralement, les patients sont suivis avec régularité pendant cinq ans. On surveille une éventuelle rechute du cancer ou des complications immédiates provenant des traitements oncologiques.

Au delà, les patients, considérés comme guéris, sont rarement suivis et pourtant ils peuvent être confrontés à des pathologies plus ou moins graves.

CES SÉQUELLES SONT-ELLES IRRÉVERSIBLES ?

Un dogme est répandu parmi les médecins, à la lumière des connaissances jusque-là enseignées, selon lequel les lésions liées à la radiothérapie (en particulier neurologiques) sont irréversibles.

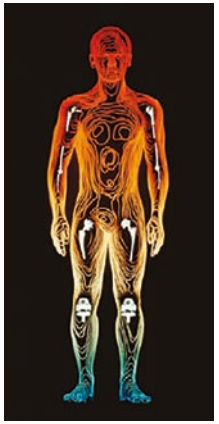

Ce dogme est faux puisque, depuis plus de 15 ans, de nouveaux traitements sont apparus, qui permettent de faire reculer les séquelles.

QUELS MOYENS POUR LA RECHERCHE ?

La France a des capacités, des chercheurs - notamment de jeunes chercheurs - mais malheureusement elle n'a pas les budgets.

En outre, cette question est trop souvent considérée comme un «service après-vente» pas assez noble.

ADHÉSION

ARSeR – association pour la recherche sur les séquelles de la radiothérapie

J'ai pris connaissance des objectifs de l'ARSER et je souhaite y adhérer.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

E-mail : .....
(Les membres de l'ARSER sont informés par mail)

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

- **Le montant minimum de la COTISATION annuelle est de 30 €.** *En retour de votre cotisation, quel que soit son montant, vous recevrez un REÇU FISCAL vous permettant de déduire de votre impôt sur le revenu à payer l'année suivante, 66% du montant cotisé à l'ARSER. Après réduction d'impôt, la cotisation 30 € ne revient qu'à 10,20 € ; une cotisation éventuelle de 90 € ne reviendrait qu'à 30,60 €.*
- **Un DON complémentaire destiné à aider directement la RECHERCHE MÉDICALE peut être fait.** *(Ce don ne peut pas bénéficier de déduction fiscale.)*

Je rédige mon chèque à l'ordre d'ARSER de : ..... €

comprenant :

- Cotisation (déductible à 66% de mon impôt) de : ..... €
- Don pour la recherche (non déductible) de : ..... €

❏ **J'accepte que mes nom, prénom, ville, code postal, adresse-mail figurent dans l'annuaire du site, uniquement accessible aux membres de l'ARSER.**

Le : ..... Signature :

Bulletin et chèque à envoyer à :
ARSER
31 bis avenue de Paris
92320 CHATILLON